

Communiqué de presse

Le 13 janvier et après ?

Dans le département de la Creuse comme partout en France, les enseignant-es et plus largement tous les personnels de l'Education Nationale, soutenu.es par les parents d'élèves, ont été nombreux-euses à se mobiliser. Depuis maintenant 2 ans, les personnels réclament des mesures protectrices (capteurs CO2, masques chirurgicaux, masques FFP2, purificateurs d'air...) du personnel supplémentaire, pour les aider à exercer leur métier. La réponse du ministère a été l'impréparation, le mépris et des protocoles inadaptés et incessants, de plus en plus allégés, laissant le virus circuler dans les écoles. Les personnels mobilisés et les parents d'élèves attendaient des réponses immédiates pour sécuriser les écoles...

Les premières annonces faites hier suite à la rencontre rue de Grenelle répondent à quelques-unes des revendications. Ces avancées sont à mettre sur le compte de la mobilisation collective. Pour autant, elles restent - très - insuffisantes :

- **sur la méthode :** le SNUipp-FSU acte positivement l'engagement de concertation avec les organisations syndicales avec notamment la tenue de réunions bimensuelles. Ceci étant, *cet engagement interpelle quand on sait que c'est ce même gouvernement qui a été à l'origine de la loi de Transformation de la Fonction Publique visant à réduire le dialogue avec les organisations syndicales !*
- **sur les masques et les équipements de protection :** la livraison des masques chirurgicaux est un engagement qui n'est pas une nouvelle décision puisque cette livraison était déjà programmée ! En revanche, la livraison de masques FFP2 pour les personnels de maternelle qui exercent face à des élèves non masqué-es, non vacciné-es et avec un protocole identique qu'en élémentaire est une réelle avancée. *Le SNUipp-FSU 23 demande à ce que cette livraison soit élargie à toutes celles et tous ceux qui en feraient la demande !*
- **sur les recrutements :** comment cette annonce pourrait-elle améliorer concrètement le quotidien des personnels de la Creuse quand on sait que la DSDEN 23, même en ayant fait appel à des retraité-es, peine à recruter à hauteur des recrutements déjà autorisés ? Le Rectorat aurait été bien inspiré de constituer une liste complémentaire au concours l'année dernière, comme le demandait le SNUipp-FSU 23, à laquelle il aurait pu faire appel en cours d'année ! Aujourd'hui, le ministre, J-M Blanquer annonce qu'il va être fait appel à cette liste ... Encore faut-il qu'elle ait été créée ! En l'absence de celle-ci cette annonce demeure irréalisable sur le département ! Le SNUipp-FSU 23 rappelle son attachement au recrutement de personnels sous statut et formés. C'est une protection pour les agent-es et une garantie pour le Service Public d'Education !
- **sur le report des évaluations CP :** c'est un premier pas qui va dans le bon sens. Le SNUipp-FSU23 se demande pourtant quel est l'intérêt de maintenir des évaluations de mi-parcours alors que nombre d'élèves ont été absent-es ces derniers temps et que les apprentissages ont donc été menés de façon inéquitable pour les élèves de CP. Le SNUipp-FSU 23 continue de demander l'abandon de ces évaluations jugées chronophages et inutiles par les collègues. Le SNUipp-FSU avait demandé, lors de la négociation préalable début janvier, à ce que tout ce qui n'est pas essentiel à la gestion de la crise soit abandonné (évaluations d'école, panel, ...). Le Ministère s'était d'ailleurs engagé à transmettre une consigne allant dans ce sens à chaque DSDEN. Pour le moment aucune information n'est arrivée à ce sujet dans les écoles creusoises.

Rien n'est annoncé par rapport à la grande pagaille causée par la multiplication des autotests à J0, J2, et J4, protocole qui expose dangereusement les personnels et les élèves au virus conduisant à ce que l'Ecole soit un lieu de propagation de l'épidémie !

Aucun engagement n'a été pris sur un retour à une communication officielle, ordinaire et respectueuse en lieu et place d'une communication par voie de presse.

Au-delà de la question sanitaire, les personnels dans les cortèges rappelaient unanimement leur engagement pour le Service Public d'Education et la volonté de faire réussir toutes et tous les élèves.

Pour cela, il s'agit d'en donner les moyens aux personnels. Cela passe par la création de postes d'enseignant-es et par une autre dotation académique que celle qui nous a été indiquée (si elle était confirmée), la création de nouvelles antennes RASED et la reconstitution de toutes les antennes existantes, le recrutement massif d'AESH, d'infirmier-ières scolaires et des médecins scolaires...

Il s'agit également de se donner les moyens de pourvoir tous les postes créés ! Les trop nombreux postes vacants en Creuse en début d'année scolaire amputent la brigade de remplacement, désorganisent le Service, dégradent les conditions de travail des personnels. Pour le SNUipp-FSU 23, il s'agit, entre autres de rendre à nouveau attractif le métier. Cela passe notamment par une meilleure reconnaissance de notre métier avec l'augmentation des salaires, notamment par la revalorisation du point d'indice !

C'est pourquoi, pour le SNUipp-FSU 23, la mobilisation collective qui a bousculé le gouvernement et le Ministre de l'Education Nationale ne doit pas s'arrêter maintenant. Le jeudi 13 janvier doit trouver des suites. Le SNUipp-FSU sur le plan départemental comme national s'y attachera dans un cadre intersyndical le plus large possible.

Guéret, le 14 janvier 2022

Contact : Luc Marquès / 06 30 17 47 53